En résumé – Cadrage général et Oral

Cadrage général

- LANGAGE oral et écrit = condition essentielle de réussite scolaire
- LANGUE (objet social et culturel convention) La langue parlée à la maison n'est pas toujours celle de l'école (allophones) ≠ LANGAGE (faculté humaine, usage de la langue) : Rupture nécessaire entre le langage pratique de la maison / de l'école qui intellectualise le monde (proche de l'écrit).
- Fonctions : communication, développement et construction de soi (psychoaffective et cognitive), représentation du monde (lexique), pivot des apprentissages de la vie et de l'école (à l'école : vers un usage de + en + réflexif).
- 5 étapes d'exploration du langage : Vocabulaire/syntaxe ; l'oral (du langage en situation au langage élaboré de l'école) ; la langue (lien oral/écrit phonologie) ; familiarisation avec l'écrit (= principe alphabétique = code ; usages et fonctions) ; l'écrit = outil culturel (littérature / doc)

ORAL

- 2 FORMES D'ORAL À ENSEIGNER : « en situation » = factuel, limité avec connivence de l'interlocuteur et aide du contexte ≠ « décontextualisé » : ordonné, précis construit, élaboré et structuré (= « oral scriptural » proche de l'écrit → objectif majeur à privilégier car inégalités créent l'échec scolaire = décrire, expliquer, raconter).
- A l'école : règles propres aux échanges en milieu collectif différentes du langage spontané.

 Changements du système de communication car ne peuvent plus s'appuyer sur l'expérience, la connivence et le langage corporel → parler = s'éloigner de l'expérience immédiate et accepter le partage.
- 2 APPROCHES DE LA PÉDAGOGIE DU LANGAGE : « l'approche intégrée » (le langage n'est pas l'objet de travail spécifique) # « les moments structurés » (objectifs langagiers spécifiques)
- 2 SITUATIONS D'ORAL : « l'oral travaillé » (situations naturelles, spontanées et ritualisées) ≠ « l'oral enseigné » (porte sur la langue elle-même).
- L'ORAL TRAVAILLÉ : dans des situations ordinaires (relation individuelle non programmée rôle Atsem + prise en compte nécessaire des disparités + lien avec familles)
- dans des **situations pédagogiques régulières** : Activités régulières directement liées aux apprentissages en cours (lancement/retours d'activités, bilan de journée) + **Activités ritualisées** pour s'approprier les usages du langage : appel, temps, de description (tracés et devinettes), de racontage ;
- dans **les situations des domaines d'apprentissages** : Toute séquence a un objectif langagier. Du langage oral utilisé comme outil de communication \rightarrow à l'oral objet d'apprentissage pour améliorer la maîtrise des discours et l'appropriation des savoirs ;
- → Apprentissage/enseignement du voc spécialisé (objectifs langagiers/notionnels liés) + certains apprentissages oraux inclus dans les séquences d'apprentissage comme expliquer pour guider l'action de quelqu'un.
- Communication : pilotée par l'enseignant (médiateur, langage modélisant) selon différentes situations et organisations.
- Nécessite une attention conjointe, une coaction et des interactions (Bruner).
- Un enseignement explicite et régulier. L'enseignant crée un contexte favorable aux échanges (garant d'un espace de parole sans jugement) : verbalise, rassure, manifeste son intérêt, est attentif à toute tentative de communication, observe, valorise, organise l'espace/temps, guide la réflexion collective. Varie les dispositifs (nb d'interlocuteurs, gestion de la parole, auto-langage) ; Ses rôles : étayage langagier permanent, évaluer (observer pour adapter), associer les parents.
- + Organiser la classe pour favoriser les interactions langagières : créer un contexte favorable ; organiser des ateliers de langage en petit groupe, aménager l'espace : pour favoriser les échanges oraux en petits groupes (espace isolé, table ovale) ou en grand groupe (assise confortable pieds au sol avec dossier pour les PS, les élèves doivent se voir). + « COINS » (= dispositif de différenciation)
- → ESPACE REGROUPEMENT : différentes zones : pour garder trace des choix d'ateliers ; pour organiser le lancement/retour/bilan des activités ; pour reconstituer le groupe classe ; pour rassembler les outils de repérage dans le temps,
- Développement du langage : progressif mais non linéaire. Gros écarts de performance (quantité et qualité) qui dépendent de l'environnement ; écarts entre capacités compréhension > production.
- Difficultés langagières : cf. cas particulier des élèves allophones / repérer, évaluer, informer (aide du RASED). Distinguer retard (régresse avec le temps et l'étayage) ≠ trouble (pas de progrès dans le temps). Dépistage/bilan/diagnostic = services médicaux. Coordination importante entre tous les acteurs de la prise en charge/

En résumé - LIEN ORAL-ÉCRIT

CADRAGE GÉNÉRAL

• Objectif principal de l'école maternelle : acculturation au langage écrit tout en structurant le langage oral.

Objectifs:

- flexibilité et variabilité des emplois, des registres selon les situations et interlocuteurs ;
- maitrise d'oraux structurés qui se rapprochent de l'écrit et des exigences scolaires ;
- acculturation progressive aux formes écrites et usages de l'écrit (en produire et en découvrir le fonctionnement)
- Oral/écrit = Un continuum de pratiques entre 2 codes distincts mais interdépendants notamment à travers les écrits ordinaires du quotidien proches de l'oral (liste, pense-bête...) et les oraux normés tels que les discours par exemple.
- S'approprier le langage et prendre le langage comme objet (voc, syntaxe, phonologie, principe alphabétique) = se détacher de l'expérience immédiate et du contenu pour s'intéresser à la forme = indispensable pour apprendre à lire/écrire.
- Dispositifs et supports privilégiés : les comptines la « dictée à l'adulte » menée régulièrement permet aux élèves de comprendre l'articulation oral/écrit.

LEXIQUE ET SYNTAXE

- La capacité à « évoquer » quelque chose d'absent est liée aux compétences lexicales et syntaxiques.
- Interactions lexique / syntaxe : l'acquisition de l'un favorise celle de l'autre et inversement.
- Lexique (ensemble des mots d'une langue) \neq vocabulaire (ensemble des mots employés par une personne à l'oral et à l'écrit) : ils sont synonymes dans le langage courant.
- Progressivité : des actes du quotidiens au lexique + spécialisé.
- Vocabulaire mobilisé dans les domaines d'apprentissage : objectif langagier associé systématiquement et au service du domaine disciplinaire concerné > approche transversale.
- Didactique: varier les modes de regroupement (favoriser les petits groupes), les entrées, les natures de mots proposés (ne pas survaloriser les noms au détriment des verbes), apprentissages explicites, langage modélisant de l'adulte, alterner séquences en situation et spécifiques. Enseigner le voc = manipuler un réseau de mots regroupés, catégorisés et donc liés les uns aux autres.
- Fixer le vocabulaire = l'intégrer dans le vocabulaire actif (en production) à long terme (= mémoriser) Processus de mémorisation : encodage, stockage, récupération. + le stockage est de qualité (grâce à des retours réguliers, appui et mises en relation avec connaissances antérieures déjà stockées), + la récupération est facile. + l'info est réactivée, + sa mémorisation est profonde. Appui sur des outils récapitulatifs et des jeux.
- Pour mémoriser le vocabulaire : comprendre (enseignement explicite), projet qui fait sens, mettre les mots en relation avec d'autres (catégoriser...), varier les canaux sensoriels, réactiver régulièrement, ressentir de la motivation (évaluation positive), faire des pauses.
- Schéma de la phrase organisée autour du verbe doit être acquis en fin de GS
- Pour apprendre la syntaxe : langage modélisant de l'adulte, appui sur le modèle de l'écrit, approche transversale, attention particulière aux élèves qui en ont besoin, varier les modes de questionnement.

PHONOLOGIE

- Activités phonologiques : au service de la compréhension du principe alphabétique.
- Enjeux : perfectionner le langage oral, réussir l'entrée dans la lecture/écriture par la découverte que l'écrit code de l'oral, se détacher du sens des mots pour considérer la langue comme objet, aider les enfants qui en ont le + besoin et détecter des troubles éventuels.
- Enseignement planifié, structuré, précis, répétitif et explicite. Moments courts. Progressivité de la syllabe (repérage puis manipulation consciente) au phonème (attaque, rime, phonème). Varier les modalités de regroupement. S'appuyer sur des imagiers (mais attention à la fausse bonne idée de découper des images pour matérialiser le découpage syllabique et l'usage de rébus), privilégier la métacognition.
- Partir des jeux spontanés pour aller vers des activités réflexives
- PS : Appui sur les comptines ...
- Appui sur le geste d'écriture qui améliore la lecture et évite les erreurs de perception (p/q).

COMPTINES, FORMULETTES ET JEUX DE DOIGTS

- Une littérature qui existait sous forme orale.
- Enjeux: impacts psychologique et social (ludique et fédérateur), compétences transversales (écoute, attention, mémoire, construction des goûts...), maîtrise vocale/musicale/motrice, préparer les 1ers traitements réflexifs sur la langue (articulatoires et linguistiques), 1ère culture littéraire orale et aide à la compréhension de récits, découverte de l'écrit.
- Comptine = « compter » = aide-mémoire pour explorer le monde (couleurs, jours...), découvrir les nombres et découvrir la diversité linguistique.
- Souvent déclamées en grand groupe mais en **petits groupes/duel** = intéressant. Ne pas limiter aux rituels en regroupement.
- Démarche d'apprentissage : présenter la comptine + 1ères impressions, répéter/mémoriser (+ activité réflexive sur les finalités)/ archiver (trace écrite sans illustration côté texte), dire/chanter de manière expressive, réciter de manière autonome.

LES DICTÉES À L'ADULTE

- En production, avec l'aide de l'adulte qui prend en charge le geste graphique et l'encodage.
- Enjeux : prise de recul sur la langue et conscientiser son fonctionnement (règles et normes) + développer le dialogue à soi-même tout en coopérant, activité privilégiée pour prendre conscience que l'écrit peut être converti en oral (lecture) et que l'écrit code de l'oral de manière pérenne (écriture = parole transformée en signes permanence de l'écrit), prise de conscience que l'on n'écrit pas comme on parle. Planification, corrections et relectures régulières sont nécessaires à l'écrit.
- Organisation pédagogique : petits groupes privilégiés, varier groupes homogènes/hétérogènes, afficher les écrits connus, support vertical assez grand et visible de tous (élèves face au support), écriture cursive dans une seule couleur, situations authentiques nécessaires (véritable destinataire).
- Etapes (va-et-vient constant entre ce qui se dit et s'écrit : = double focalisation oral/écrit : l'élève doit adapter son début, attendre, répéter...)
- Déterminer le **contenu** (clarifier la tâche d'écriture : quoi ? pour qui? pourquoi ?)
- Organiser l'écrit (aide-mémoire, brouillon, plan)
- Mise en mot et écriture du texte dicté : corriger, reformuler sans changer le sens, = élaboration / négociation essentielle du texte
- Lecture et relecture(s): constante en cours d'écriture: l'enseignant énonce chaque mot qu'il est en train d'écrire, pointe chaque mot relu pour segmenter l'énoncé (va entraîner avec une pratique régulière une grammaire intuitive car l'enfant va découper sa dictée en segments)
 + Relecture régulière pour contrôler la cohérence, poursuivre l'écriture en différé (permanence de
 - + **Relecture régulière** pour contrôler la cohérence, poursuivre l'écriture en différé (permanence de l'écrit)
- Finalisation/validation : l'enseignant relit en se recentrant sur son rôle de récepteur et insiste sur tout ce qu'il ne comprend pas en surjouant.
- Tâches pour l'enseignant : aide au respect des normes de l'écrit, encode les mots et aide à les repérer, aide à construire/organiser le texte (enjeux explicités), commente en écrivant (métalinguistique).
- Régularité nécessaire et progressivité dans la difficulté à suivre, dans le type de dictée à l'adulte proposé (des écrits courts tels que la liste au récit) en fonction de l'évolution des élèves

En résumé - L'écrit

Text<u>e de cadrage</u>

- Rôle de l'école : permettre à tous de se familiariser avec l'écrit et ses fonctions / usages / effets / enjeux (culture commune) par l'usage dès la PS de supports écrits en appui sur des situations concrètes et quotidiennes de classe. Toutes occasions de lire/écrire sont rendues visibles et réflexives.
- Littérature = pratique majeure + lecture documentaire, d'imagiers et la dictée à l'adulte.
- Apprendre à lire et à écrire = acquérir le principe alphabétique → implique de placer la langue comme objet d'observation, d'investigation et de réflexion et de mettre en rapport la forme orale et écrite des mots. → approche la + pertinente : les essais productions autonomes d'écrits.

DÉCOUVRIR LA FONCTION DE L'ÉCRIT

- Objectif : comprendre que signes écrits = langage en réception (accès à la parole de quelqu'un) ou en production (pour quelqu'un ou pour garder trace pour soi) incidences sur le destinataire.
- Finalité: utiliser et maîtriser les usages de l'écrit « littéracie » : types d'écrits (journal, lettre...), types de textes (narratif, descriptif...), types de discours (raconter, décrire...), genres 1ers (vie quotidienne, de l'action, discours spontané) et 2nds (construit et élaboré à distance de l'action), les écrits d'apprentissage et les écrits de la classe (fonctionnels ou littéraires).
- Le « bain d'écrits » ne suffit pas : L'enseignant doit organiser la diversité écrits découverts et de leurs enjeux (finalités et formes) selon une progression annuelle et de cycle, et favoriser ainsi une exploration/fréquentation régulière, une utilisation courante sans appréhension. Pratique quotidienne, fonctionnelle et explicite. Aide à l'identification des fonctions des écrits de la classe. Pas d'étiquetages abusifs (coin cuisine etc... par ex). Usages authentiques.
- Actions à mettre en œuvre pour découvrir la fonction de l'écrit (principalement des écrits usuels et de la vie quotidienne) : les aider à se représenter l'acte de lire en leur expliquant avec bienveillance qu'ils ne savent pas encore lire ; produire des écrits et observer l'enseignant en produire, donner à vivre les écrits « ordinaires » de la classe dans des situations utiles (usages répétés et verbalisation régulière), verbaliser les effets produits, catégoriser en fonction des usages de manière non artificielle : pour ordonner la bibliothèque par exemple et rendre l'élève autonome dans sa recherche selon ses besoins.

DÉCOUVRIR LE PRINCIPE ALPHABÉTIQUE

- Commencer par l'écriture (production) : aller de l'oral vers l'écrit = meilleur moyen d'accès à l'écrit (dictée à l'adulte, essais d'écriture avant même d'avoir acquis les normes.
- Repères et attendus pour découvrir le principe alphabétique :
- se représenter l'acte de lire / écrire permet les 1ers essais d'écriture autonomes
- Différencier signifiant/signifié (formes et sens), connaître le lexique qui « nomme » la langue (mot, lettre, syllabe, phrase...).
- Nécessité de **développer la conscience phonologique** et **d'identifier les unités sonores de la langue** pour : segmenter l'oral en mots, les mots en syllabes et les syllabes en phonèmes (attention à la confusion fréquente entre la segmentation des mots /syllabes orales : renforcer la notion de mot)
- Oral/écrit : les distinguer explicitement (oral = énoncé continu / écrit = mots séparés, stabilité et permanence) → comprendre que la quantité d'oral = quantité d'écrit vue, que l'écrit encode de l'oral de manière stable et définitive (associer mot oral et écrit des comptines par ex), que les sons de la langue sont codés par des lettres, qu'une lettre a un nom, une valeur sonore de base et un tracé (apprentissage du tracé mené en parallèle)
- Reconnaître, nommer (indépendamment de l'alphabet + valeur différente selon son orientation p/q) et utiliser les lettres de l'alphabet dans des situations de productions, d'abord en capitales puis en script. → Supports privilégiés : prénom (importance de l'alignement dans l'ordre des lettres), mots familiers contextualisés (jours, titres...), jeux d'identification des lettres (kim, loto, memory, domino, guilitoc, mistigri, prénom caché, jeu de l'oie et abécédaires...)
- Connaître quelques rapports phoni-graphie : Nommer la lettre (son identité) + sa valeur sonore. Pas d'enseignement méthodique et exhaustif. Voyelles puis consonnes fricatives et liquides. (les occlusives selon circonstances de la classe, prénoms par ex)
- → Quand la segmentation en syllabes et en mots est acquise et que les productions spontanées présentent des formes + conventionnelles (lettres), l'attention peut alors se porter sur les lettres et leur rapport au son
- Lecture/écriture : savoir que le sens de lecture/écriture est de gauche à droite et de haut en bas.

En résumé - Littérature de jeunesse

Texte de cadrage

- Littérature permet à chacun de se construire une culture et des valeurs communes, et surtout un comportement de lecteur :
- En développant **un imaginaire culturel** (images mentales des archétypes et stéréotypes comme les personnages récurrents, les temps, lieux et comportements)
- En s'appropriant les formes écrites du langage spécifique aux récits (formules, temps, structures)
- En se familiarisant avec les livres et leurs usages (objet et lieux)
- En se construisant des **pratiques de lectures individuelles** (choix, préférences) partagées collectivement.
- **en apprenant à : comprendre de mieux en mieux** les récits oraux et écrits, à interpréter, saisir l'implicite, traiter et hiérarchiser les informations
- Livres = objets culturels essentiels au développement de l'enfant
- L'école doit rendre la littérature accessible culturellement, matériellement et intellectuellement à chacun pour que ses usages, supports et espaces deviennent familiers et attractifs pour tous.
- Permet d'appréhender le monde à travers les expériences et savoirs des livres.
- Enseignement de la littérature
- la compréhension doit être enseignée (étayage soutenu)
- 2 activités centrales, complémentaires et quotidiennes : lire et raconter fréquemment des histoires et des contes. 1ère conquête de la langue littéraire et des activités cognitives requises par la lecture (repérer les personnages principaux, mobiliser des images mentales, construire le récit, mobiliser des expériences et connaissances littéraires antérieures (stéréotypes, systèmes des personnages). Importance des relectures. Résumé avant (donner la chute), reformuler ensuite.
- 3 types de lecture : lectures répertoires (rituel culturel sans questions de compréhension) lectures à compréhension autonomes (non intégrée à une séquence pédagogique) lectures enseignées (dédiées à la compréhension : repérage du personnage principal, construction du récit).
- Diversifier les modalités de lecture et les démarches d'apprentissages : duel/petit groupe (surtout en PS) à privilégier au grand groupe + modalités de présentation texte/image, allégements cognitifs, hypothèses à partir de la couverture...; ainsi que les modalités de contage (sans support écrit, progression dans différentes versions racontées, ritualisé : permet accès aux récits et contes du patrimoine trop difficile dans leur version écrite.
- Initier aux code de l'album qui peut être très complexes, notamment le rapport texte/image qui s'apprend. Modalités de lecture à déterminer en amont en fonction.

OUVRAGES ET PRATIQUES SCOLAIRES CULTURELLES D'INCITATION A LA LECTURE D'OUVRAGES

- Sélection ministérielle : 2 types d'entrées : par les pratiques orales de transmission, par les pratiques de lectures
- Rôle de l'école : lutter contre les inégalités en permettant à chacun de se construire une 1ère culture littéraire et des références communes, et devenir familiers des usages du livre, acquérir un comportement de lecteur et y trouver de l'intérêt → inciter à la lecture, en faire un habitus.
- Mettre en place des conditions permettant à tous les enfants d'être intéressés par les 1ères lectures d'ouvrages dès la PS (choix des ouvrages, en duel/petit groupe, environnement organisé et adapté, repérage, lectures continues et intégrales, adapter les modalités de narration aux difficultés de compréhension, dramatiser, lectures à quelques élèves ciblés en amont, nombreuses relectures)
- Développer les usages littéraires et habitudes de lire grâce aux différents espaces aménagés (coin livres, archivage, regroupement...), des lectures, narrations et relectures très fréquentes et régulières (dont les lectures répertoires et des temps de lecture personnelle), des pratiques culturelles diversifiées (prêts, abonnements, activités BCD, visites de bibliothèque...), des actions exceptionnelles pour construire le comportement de lecteur (prix littéraires, comités de lecture, contrats de lecture) et enfin des activités permettant de réfléchir à l'acte de lire (exprimer ses préférences, imagier sur les pratiques de lecture, lecture d'ouvrage sur le pouvoir de lecture/fonction du livre)
- Un outil très riche : l'imagier.

APPRENTISSAGES ET ENSEIGNEMENT DE LA COMPRÉHENSION DU RÉCIT DE FICTION ORAL ET ÉCRIT

Objectifs: Repérer, reconnaître et comprendre les personnages (réactions inattendues, intentions cachées, se mettre à sa place..., archétypes, attention aux difficultés induites par les illustrations); Construire le récit de fiction comme un tout cohérent du début à la chute.

Démarches et préconisations : apprendre à écouter et à comprendre :

- programmations de cycle et de sections des objectifs définis et des livres choisis.

Quelques principes pour aider à mieux comprendre : dire et lire sans autre objectifs que littéraires, versions 1ères de contes et histoires du patrimoine racontées puis lues et relues sur tout le cycle (parodies seulement en fin de cycle), lecture complète plutôt que morcelée, varier les démarches de contage et de lecture (3 manières de présenter texte/image), possibilité de résumer avant la lecture, de donner la chute, proposer une majorité d'histoires accessibles (PS : expériences quotidiennes).